



## Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR Séance du 5 juillet 2021 à 16 heures

n° 18 07 2021

L'An deux mille vingt et un, le lundi 5 juillet à seize heures, les membres du comité syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 25 juin 2021 - Secrétaire de séance : Eric GOURLOO, CC Forêts du Perche

**Nombre de délégués titulaires :** 34

**Délégués présents :** 23 - **Excusés :** 10

**CC Forêts du Perche :** 6

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH ;

**CC Terres du Perche :** 7

Eric GERARD, Frédéric BLAZEJEWSKI, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, David MONNIER, Victor PROVÔT, René ROUSSELLE,

**CC du Perche :** 10

Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN, Marie-Claude RIGOT.

**Représentés :**

Michel THIBAULT par Damien SCHMITZ élu mairie Beaumont-les-A.

**Absents excusés :** 10

Xavier NICOLAS, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Michel THOMAS, Jacques HENRY, Harold HUWART, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Michel THIBAULT, Sylvie CHARTRAIN, Isabelle PETRONI trésorière.

**Invités complémentaires :**

Flora Montbrun, représentant Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, et M. DEMAI sous-préfet de Châteaudun tous deux excusés.

Michel KRECKE Président du Conseil de développement.

### **Objet : Approbation et arrêt du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Perche d'Eure-et-Loir**

Madame la Présidente rappelle les modalités d'élaboration du Plan Climat, qui a été élaboré par le Pôle Territorial du Perche pour le compte de ses Communautés de Communes membres et de manière volontaire (aucune des Communautés de Communes n'est soumise à une obligation légale de réaliser un PCAET).

Elle rappelle qu'un bureau d'étude est intervenu pour l'élaboration des premières étapes (diagnostic et définition de la stratégie), l'animation de la démarche et la définition du plan d'actions ont été réalisées en interne.

Une synthèse du PCAET, qui se compose du diagnostic, de la stratégie territoriale, du plan d'actions et du dispositif de suivi et d'évaluation, est présentée.

La démarche d'évaluation environnementale stratégique (EES) est également présentée. L'EES a été réalisée par le Parc Naturel Régional du Perche en parallèle de l'élaboration du PCAET.

Madame la Présidente présente les prochaines étapes réglementaires qui s'imposent à un territoire « obligé » suite à l'arrêt d'un PCAET, qui consistent notamment à solliciter les avis des différentes autorités (Préfet et Président du Conseil régional, autorité environnementale...). Le PCAET du Perche d'Eure-et-Loir ayant été réalisé avec le soutien de partenaires tels que la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME, Madame La Présidente propose en tant que territoire volontaire de suivre les grandes étapes de ce processus de validation.





Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 5 juillet 2021 à 16 heures

n° 18 07 2021

Les membres du comité syndical du PETR, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuvent** le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (diagnostic, stratégie territoriale, plan d'actions, procédure de suivi et d'évaluation) ainsi que son évaluation environnementale stratégique ;
- **Décident** d'arrêter le projet de Plan Climat Air Energie Territorial ;
- **Mandatent** Madame la Présidente pour effectuer les démarches relatives à la saisine des avis des différentes autorités (Préfet et Président du Conseil régional, autorité environnementale...).

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire compte tenu  
de l'envoi au représentant de l'état

Comité syndical du 5 juillet 2021  
La Présidente,  
Marie-Christine LOYER

